L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 24 DECEMBRE 1878.

Avis aux professeurs.

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques } Nlle-Orléans, 11 décembre 1878. }

Un examen de concours, ouvert à tous les aspirants au professorat : aux professeurs ayant déjà passé leur examen, qui peuvent désirer changer des certificats pour des classes primaires contre des certificats de grammaire ; et aussi aux aspirants pour des places de professeurs de sciences naturelles dans l'école centrale supérieure pour les garçons, aura lieu au Grankling School, rue St-Charles, entre Julie et Girod, commençant jeudi 26 du courant, à 9 heures du matin.

Les postulants sont invités à envoyer à ce bureau par écrit, le samedi, 21 du courant, ou avant, leurs noms, leurs adresses, et le grade pour lequel ils désirent passer un examen.

WM. O. ROGERS,
Surintendant en chef des Ecoles Publiques.
12déc—jusq26 Nlle-Orléans

Compagnie d'Assurance Home.—Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1878.—Avis est par le présent donné aux actionnaires de cette compagnie que, conformément à sa charte, une élection de douze directeurs pour servir l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de cette compagnie LUNDI 6 janvier 1879, de midi à 2 heures P. M.

CHAS. Le SASSIER,
17déc—au 6 janv Secrétaire.

Banque Mutuelle Nationale, Nouvelle-Orléans 14 décembre 1878 — L'élection des Directeurs devant servir l'année prochaine, aura lieu à la maison de banque, rue du Canal, No 106, le MARDI, 14 janvier, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
15déc—1m Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nlle Orléans, au coin des rues Canal et Camp. Nlle Orléans, 12 décembre 1878.—L'élection annuelle pour les Directeurs de cette compagnie pendant l'année suivante, aura lieu à ses bureaux, coin Canal et Camp, LUNDI, 30 décembre 1878, entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, secrétaire.
14déc—au 30

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1878.—L'élection annuelle des directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette banque, le troisième MARDI de janvier, 21 du mois prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY,
13 déc—au 21 jv Caissier.

Workingmen's Bank.—Nouvelle-Orléans 10 décembre 1878.—L'élection annuelle des directeurs de cette institution, pour l'année courante, aura lieu à son local No 24 rue Canal, le 13 janvier prochain de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

EDGAR HINCKS,
11 déc.—1m. Caissier.

Dentistes.

EDWARD J. DE HART, DENTISTE,

a transféré son cabinet de la rue des Magasins No 696 au No 195 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts.
22 déc—6t—DimMaDim

E. TELLE, DENTISTE,

est de retour et a repris l'exercice de sa profession. Cabinet, 263 rue du Canal, près la rue des Marais. 24 nov—1m—DMarJ.

JOSEPH BAUER, DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21nov 3m D Me J

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 décembre formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,

69 Rue de Chartres, coin Bienville.

Livres reliés et illustrés pour cadeaux et étrennes.

LITTRÉ—Dictionnaire de la langue française, 4 vols in 4° reliés, 1877	$40 00
BESCHERELLE—Dictionnaire national de la langue française, 2 vols Gd in 4° reliés, 1878	$20 00
N. LANDAIS—Dictionnaire français, 2 vols Gd in 4° reliés	$15 00
FLEMMING & TIBBINS—Dictionnaire français anglais et anglais français, 2 vols Gd in 4° reliés	$20 00
SALVA—Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français, 1 vol in 4° relié	$10 00
GUIZOT—Histoire de France racontée à mes petits enfants, doré sur tranche, avec fers spéciaux	$40 00
GUILLEMIN A.—Le Ciel, un magnifique volume doré sur tranche, Gd in 8°, illustré de magnifiques gravures	$15 00
BOILEAU—Œuvres, un volume in 8° illustré de gravures sur acier, collées à l'aquarelle	
MOLIÈRE	$8 00
RACINE	$8 00
L. SIMONIN—La Vie Souterraine, un volume Gd in 8° doré sur tranche	$10 00
A. RASCOWITZ—Les Volcans, G in 8, illustré. Un volume doré sur tranches	$6 00
LAMMENAIS—Imitation de Jésus-Christ, Magnifique édition in 8, avec dorure sur tranche, encadrement, gravures sur acier	$8 00
HUGO—Les Travailleurs de la mer. Un volume in 4°, toile et dorure sur tranche	$2 75
Le Rhin	$2 75
ROLLAND (abbé)—Promenades en Italie. Un volume in 4°, reliure chagrin, doré sur tranche	$4 00
CHEVALIER (abbé)—Promenades en Touraine. Un volume in 4°, reliure chagrin, doré sur tranche	$6 00
CAHM LÉON—La Bannière Bleue	$6 00
LE JOURNAL DE LA JEUNESSE. Un volume reliure toile et tranche dorée, 1877	$5 00
HISTOIRE DE FRANCE populaire. Deux volumes reliés illustrés de nombreuses gravures	$10 00
FLAMMARION—Histoire du Ciel. Un volume doré et reliure toile [avec gravures]	$4 50
FLAMMARION—Terres du Ciel. Un volume doré et reliure toile [avec gravures]	$5 50
Brecht	$3 75
MAURICE SAND—Masques et Bouffons, 2 vols	$6 00
BURTY PHILIPPE—Chefs-d'Œuvres des Arts Industriels	$5 00
JACQUEMART—Hre de la Céramique	$8 00
CHARTON (Edouard)—Le Tour du Monde 1876	$6 00
CHRISTIAN P.—Hre de la Magie	$7 00
FARINE CHARLES—Hre de Barberousse, deux pirates au XVIe Siècle	$6 50
DIXON—La Russie libre	$5 00
SEMAINES DES ENFANTS—années 1873 74, 1875-76, (le volume)	$2 50
Chute d'un Ange	$4 00
Poésies Inédites	$4 00
FIGUIER L.—Zoophytes et Mollusques	$5 00
Les Mammifères	$5 00
L'Homme Primitif	$5 00
Le Savant du Foyer	$5 00
Animaux Articulés	$5 00
Les Insectes	$5 00
Histoire des Plantes	$5 00
La terre avant le Déluge	$5 00
Les Grandes Inventions	$5 00
BURTY — Chefs-d'Œuvres des Arts Industriels	$5 00
PORTOUL H.—Fastes de Versailles	$7 50
KINGSTON—Croisière autour du Monde	$4 00
GIRARDIN—L'Oncle Placide	$4 00
FLEURIOT ZENAIDE—La Petite Duchesse	$4 00
COLOMB Mme—Le Bonheur de Françoise	$4 00
MAGASIN DES ENFANTS, le vol	$5 00
GRIMAUD ED.—La Planète botanique amplifiée	$6 50
OCTAVE SACHOT—La Sibérie orientale	$4 00
VIOLLET LE DUC—Hre d'une Forteresse	$6 00
F. WHYMPPER—Aventures dans l'Alaska	$6 00
FLORIAN—Fables illustrées par GRANVILLE	$5 00
ARTHUR MANGIN—Nos ennemis et nos alliés. Études zoologiques	$5 00
CH. FARINE—A travers la Kabylie	$4 00
HENTY F. A.—Les jeunes francs-tireurs	$4 00
MAYNE REID—Les planteurs de la Jamaïque	$4 00
THOMSON J.—Dix ans dans la Chine	$4 50
JOUSSELIN—Les enfants pendant la guerre	$6 00
GOURDAULT—Voyage au Pôle Nord	$2 50
HAYES—La terre de la Désolation	$6 00
MAGASIN PITTORESQUE—les années 1870, '71, '72, '73, '74, '75, '76, '77, chaque année séparément, le volume relié	$2 50
LE MUSÉE DES FAMILLES—Années 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, le volume relié	$2 50
CHOCARNE—Le Père Lacordaire, 2 vols	$5 00
MARCADE—La Science Religieuse, 1 vol	$4 00
VENTURA—Œuvres, le volume	$3 00

8déc—

AVIS.

Me retirant des affaires d'importation, j'en laisse la suite à M. L. DÉLERY, qui les continuera au No 43 rue Decatur.

Je saisis cette occasion pour remercier le commerce en général et principalement mes clients qui m'ont honoré jusqu'à ce jour d'une confiance toute particulière.

J'ose espérer qu'ils l'accorderont de même à mon successeur, lequel j'en suis sûr fera tous ses efforts pour s'en rendre digne.

M. L. DÉLERY reste chargé de la liquidation de l'ancienne maison.

ANT. LANATA.

Le soussigné a l'honneur d'informer le commerce en général, qu'il continuera en son nom et comme successeur de ANT. LANATA, le commerce d'importation au local No 43 rue Decatur.

Il sollicite le bienveillant patronage accordé jusqu'à ce jour à l'ancienne maison.

15 déc—10t L. DÉLERY.

A LOUER

La MAISON construite et confortable, à deux étages et en briques, rue des Remparts No 52, entre les rues Bienville et Conti, très bon local pour une résidence particulière ou professionnelle.

S'adresser à C. E. GIRARDEY,
21 rue du Camp.

QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins [illegible]
Coin Vieille-Levée et Bienville,
[illegible]—1 an Nlle Orléans

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, DE BIDWELL.

SEMAINE DE NOEL.
DIMANCHE 22 déc——tous les soirs.
TROIS MATINÉES.
LUNDI 23 déc——Matinée extra à cadeaux.
MERCREDI 25 déc.——Matinée de Noël.
10,000 cadeaux de valeur seront distribués.
JEUDI 26 déc.——Dernière matinée de HUMPTY-DUMPTY.
NICK ROBERTS
HUMPTY-DUMPTY refait.
Une nouvelle version à effets nouveaux et merveilleux.
Une double Harlequinade.
Première apparition dans son rôle spécial, de W. H. BARTHOLOMEW—Pantaloon.
Nouveaux tours de force par les enfants Sieprist. Les 4 sœurs St-Félix. Les Zanfretta. Les Masse. Les chiens savants. Finissant avec la scène de transformation de Harry Dressel. La danse des Papillons. DIMANCHE 29 décembre, LOTTA.
22 déc.—

THÉATRE DES VARIETES.

OUVERTURE, LUNDI 23 Décembre,
Important événement dramatique.
La Compagnie du Théâtre d'Union Square, de New York débutera dans la belle comédie de Victorien Sardou
MÈRE ET FILS
Les bourgeois de Pont d'Arcy.
Pièce plus émouvante encore que "Les Deux Orphelines."
Les artistes de New York paraîtront dans leurs meilleurs rôles tous les soirs, ainsi que dans les matinées de Noël et du samedi.
Les billets seront vendus dès le 19 décembre.
Les prix d'entrée ne seront pas augmentés
19 déc—

THEATRE ST-CHARLES.

DIMANCHE SOIR, 22 DECEMBRE.
Engagement de M. Geo C. BONIFACE qui paraîtra dans sa sublime création de PIERRE ANTOINE,
Dans le touchante histoire du cœur intitulée : le "Soldier's Trust,"
secondé par la troupe du Soldier's Trust de C. L. GRAVES.
Grande matinée à présents de Noël, Mercredi, 25 décembre.
Samedi, matinée du "Soldier's Trust."
Dimanche, 29 décembre—Première apparition en cette ville du célèbre Ethiopien et de l'acteur allemand
LUKE SCHOOLCRAFT,
et du populaire vocaliste et banjoist
GEO. COES,
Dans leur risible pièce
L'ALLEMAND A L'ÉTRANGER.
20déc—

PALACE HALL, 185 RUE DU CANAL.

La huitième merveille du monde—ou l'Horloge de Bagle—sera exhibée au public pour une courte saison, commençant le MARDI, 10 DECEMBRE.
Cette célèbre horloge ne doit pas être confondue avec l'horloge de Strasbourg. Le mécanisme en est bien plus compliqué et elle lui est supérieure sous tous les rapports. Reconnu par toute l'Europe et l'Amérique comme la plus
SCIENTIFIQUE ET MERVEILLEUSE.
qui soit dans le monde.
Les portes seront ouvertes de 9 heures du matin à 10 heures du soir.
Les prix d'entrée pour cette semaine, seront de 10 cents.
10déc—1m

UNION FRANÇAISE.

A partir d'aujourd'hui, 10 du courant, les demandes de secours seront reçues au bureau de l'Union Française, No 9, rue St Louis, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
Tous les mercredis, le comité se réunira pour statuer sur les demandes.
Par ordre du Président.
H. SALOMON,
Secrétaire-Trésorier.

L'UNION FRANÇAISE.

Bureau, rue St-Louis No 9.
Le Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français, sont l'objet de sa sollicitude spéciale.
Par ordre du Conseil de Direction,
H. SALOMON,
3 nov— Secrétaire-trésorier.

Aux Consommateurs de Gaz.

Le soussigné offre son stock entier d'INSTALLATIONS DE GAZ, GLOBES, STATUETTES, Etc., aux prix contants. Pose d'appareils et réparations de dorures à des prix modérés.
JULIUS LOEFFLER,
17 déc—1m No. 43 rue Royale.

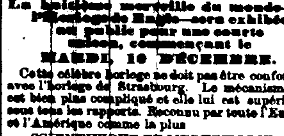

Médaille d'or.
REVOL, ARMURIER,
No. 96 rue de Chartres, coin Conti.
(Ci-devant rue de Chartres No. 210.)
INFORME les chasseurs et les amateurs qu'il vient de recevoir des FUSILS feu central et Lefaucheux, ainsi que d'autres armes qu'il offre à très bas prix, et toutes espèces d'articles de chasse. Munitions diverses.
Il se charge comme par le passé de toutes espèces de réparations d'armes à des prix très modérés. 20 déc—au 31jan DMV.

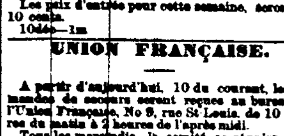

J. SAGET,

198............CHARTRES............198

VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils à feu central et des différents genres. Ces armes sont garanties pour leur qualité supérieure et seront vendues à des prix très modérés. Canne mitrailleuse (cannon-cane) M. Marcellin DAIGLE inventeur, améliorée par M. SAGET. Cette canne est à la fois un ornement à la toilette et une arme très curieuse. Comme la carabine Monte-Cristo elle porte un balle assez forte à une distance de cent cinquante à deux cents mètres avec une remarquable précision. Les amateurs d'armes sont invités à venir voir cette curiosité.
15déc—1m—Dim.Mar.Jeu.

GRAND DEBALLAGE

d'Habillements d'hiver.

—CHEZ—

GODCHAUX,

91 & 93 Rue Canal, N. O.

Grand assortiment d'Habillements confectionnés aux dernières modes, Articles de toilette, Chapeaux pour
HOMMES,
JEUNES GENS
&
ENFANTS,
qui seront vendus à des prix tellement réduits qu'ils défient la concurrence.
Venez et Examinez.
LÉON GODCHAUX,
91 & 93 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLÉANS.
27 oct—1an—DMJ

Bitter Cordial, Aromatique, Américain, de Peychaud.

Diplôme d'honneur obtenu à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

Ce cordial le plus agréable et le plus savoureux qui ait jamais été préparé avec des ingrédients aromatiques et amers, ouvre l'appétit, donne de la vigueur aux fonctions de l'estomac et par là empêche la dyspepsie.

Une cuillerée à thé peut être prise avec du sherry et du madeire, ou, si on le préfère, avec un peu d'anisette et du brandy avec ou sans eau. Mème les dames pourront le prendre simplement avec de l'anisette et un peu d'eau, ce qui en fait une boisson stomachique très légère et agréable.

Préparé par A. A. PEYCHAUD, pour
VINCENT MICAS,
successeur de THOMAS H. HANDY,
seul propriétaire.
Nos 14 et 16 rue Royale,
8déc—1m Nlle-Orléans, Lne.

Les Hamacs bordés de cordes,
PATENTE DONAHOE,
Sont reconnus comme les plus propres, les meilleurs faits, les mieux choisis et durent le plus.

GRAND assortiment toujours prêt à être livré. Ainsi, tentes, & matelas confectionnés, avec bordures en cordes de toutes grandeurs et qualités, à bas prix.
Le public est invité à venir examiner ses articles que ce sera un plaisir de lui exhiber, soit que l'on désire ou non acheter.
Réparations de toute espèce de matelas.
Fabrique et salle de vente, 44 rue de Chartres, encoignure, No 8 Ste-Anne.
J. J. DONAHOE,
13 nov—1an—D Mar J Propriétaire du brevet.

JOS. BRANDNER,

Marchand—Tailleur,
34............RUE BOURBON............34
A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
3 nov—6m.

Chaussures.

GRAND RABAIS

Pour les Fêtes.
Chaussures ! Chaussures ! !

Magasin Rouge

Coin Royale et Dumaine.
Grande réduction faite spécialement à l'occasion de la
Noël et du Jour de l'An.
Nous appelons l'attention du public en général sur notre grand choix de
Chaussures
de toute qualité et surtout sur la modicité des prix.
MAGASIN ROUGE,
Coin Royale et Dumaine.
M. LION, Agent.
22déc—1aDMarV

E. CABAUD,

Marchand de Chaussures
EN GROS ET EN DÉTAIL,
68............RUE ROYALE............68
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a en magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, cousues et vissées, qu'il vendra, à l'occasion des fêtes de NOEL et de NOUVEL AN, à des prix d'une rare modicité. Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin. 22déc—1m

CLAIBORNE SHOE STORE.
A. L. BICOCCHI.

Marchand de
BOTTES, BOTTINES, BRODEQUINS, SOULIERS, ETC.
ET EN GENERAL DE CHAUSSURES
POUR HOMMES, FEMMES
ET ENFANTS.
Assortiment varié. Très bon marché.
257............URSULINES............257
Coin Claiborne.
22 déc.—2m.

LA GRANDE MANUFACTURE —DE— SOULIERS DU SUD

—SITUÉE—
RUE DU CANAL
Au coin de la rue Peters
A commencé sa fabrication dans l'année
1874
Et a obtenu depuis un succès sans parallèle,

Mr. JOHN HANSEN,

son propriétaire populaire a été le premier d'établir une
FABRIQUE DE SOULIERS
de ce genre dans notre ville et mérite le patronage du peuple. Des centaines
D'OUVRIERS EXPÉRIMENTÉS
qui auraient été obligés d'aller chercher de l'emploi au loin ont trouvé le moyen de bien vivre dans cette ENTREPRISE IMPORTANTE.
ALORS POURQUOI NE PAS PATRONER
L'ŒUVRE DU SUD DE JOHN HANSEN ?
Il traite toujours ses habitués avec la plus grande considération et politesse, et ne crains pas de se déranger pour montrer ses marchandises, car il a non seulement son intérêt et sa réputation en jeu, mais encore l'orgueil d'établir sur une base solide une véritable
ENTREPRISE DU SUD.
Mr HANSEN a établi une branche de sa maison à MORGAN CITY, où l'on trouvera toujours un plein assortiment de ses excellentes chaussures. On sollicite les
Commandes de la Campagne
et l'on garantit une prompte attention et une satisfaction complète. 12 déc—1m.

C. F. SCHUMACHER

Fabricant de
BOTTES ET SOULIERS,
311............rue Decatur............311
(Autrefois Vieille-Levée.)
Entre Hôpital et Quartier.
Fait aussi : CHAUSSURES A VIS, dans tous les genres.
Souliers à vis faits par lui, $3 la paire.
17 D Me V

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.
CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.
BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 nov 7t—1 sa V&F

H. P. BUCKLEY,

8 - - - - Rue du Camp - - - - 8
VENDRA AUX PLUS BAS PRIX :
Montres à Remontoir de Waltam,
—AUSSI—
Autres montres américaines, anglaises et suisses dans tous les genres, pour hommes et dames.
En magasin constamment, un assortiment complet d'ARGENTERIE et de BIJOUX.
Les MONTRES sont réparées avec soin et les DIAMANTS remontés. 17 dec—1m.

INSTITUT LOCQUET LE ROY.

Nlle-Orléans, rue du Camp 260,
CETTE INSTITUTION sera ouverte LUNDI, 25 novembre 1878, sous les auspices de Miles Moise, filles de feu E. Warren Moise, succédant à Mme Locquet Leroy, dont elles ont acheté la bonne clientèle et le droit de diriger l'Institut sous son ancien nom. Aucun changement ne sera fait dans la conduite et l'administration de l'école, ni dans les professeurs, si ce n'est dans le cas où les maîtresses elles-mêmes de l'établissement ne voudraient y jouer un rôle actif.
Elles sollicitent respectueusement la continuation du patronage jusqu'ici accordé si libéralement à l'institution et celui de leurs amis, et du public en général, promettant de se dévouer rigoureusement à tous les intérêts des élèves confiées à leurs soins.
Conjointement à ce qui précède, Mme Locquet Le Roy annonce à ses amis et patrons que la confiance qu'elle a dans les demoiselles qui lui succèdent est égale sous tous les rapports à la hauteur de la grave charge qu'elles assument. Elle assure, en outre, ses amis qu'elle prêtera toute l'assistance morale qu'elle pourra par sa présence quotidienne dans les salles d'école en une capacité quelconque pour la continuation du succès de l'institution.
17 nov au 31 déc

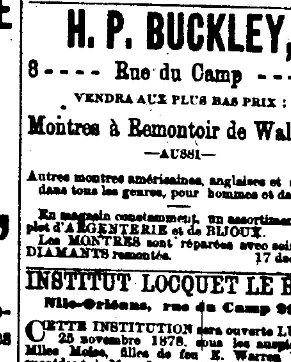

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866.
Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant
36............RUE CONTI............36
Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici ; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, et, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excellent tonique stimulant pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.
Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Les propriétaires peuvent à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les dévoiements et autres désordres intérieurs ; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie et tout ce qui affaiblit la constitution, secondé par l'usage des médicaments, et les affections du sein et les maux de reins. C'est un tonique très recommandé dans le cas d'épuisement du système.
C'est un tonique inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-bilaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.
N. B.—Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables bouteilles MALAKOFF sont renfermées dans des boîtes portant la marque de commerce du propriétaire, la tour représentée plus haut, et scellée au cachet rouge avec les initiales A. W.

KRUG & CO.

CHAMPAGNE.

A. ROCHEREAU & CO.,

SOLE AGENTS
IN THE UNITED STATES.
16 & 18, ST-LOUIS ST.
New Orleans.

ARTICLES —POUR— FÊTES,

BAZAR DE MODES DE SCHILLING.

OUVRAGES EN CHEVEUX,
ET
ARTICLES DE FANTAISIE.
159—RUE DU-CANAL—159

En présentant une carte et les compliments annuels de la saison, il est à peine besoin d'insister sur mon stock si vaste et si varié, que j'ai personnellement choisi avec le plus grand soin quand j'étais à New York et dans les autres capitales du Nord et de l'Ouest.
L'assortiment qui est prêt maintenant pour l'exposition comprend les derniers genres en fait
D'articles de modes,
Chapeaux et Bonnets.
Ouvrages en cheveux de tout genre, et la plus brillant choix de Bijoux, Eventails, Peignes, Brosses, Boîtes de toilette. Bourses pour espèces, Boîtes de cartes, Ornements dorés et Porte-monnaies de Vienne, etc.
Votre attention est particulièrement appelée sur mes
SPÉCIALITÉS.
En Ecailles fines, Ivoire et Perles,
ARTICLES DE JAIS.
ARTICLES DE MODES
—ET—
OUVRAGES EN CHEVEUX.
le tout formant une collection complète et fort belle.
Cette collection est maintenant toute prête pour le
COMMERCE DES FÊTES.
J'invite respectueusement mes amis et le public à venir visiter mon stock avec lequel je me ferai le plaisir de remplir les ordres sans aucune crainte de concurrence, soit pour l'assortiment, soit pour les prix. Respectueusement, etc.,
G. T. SCHILLING,
Vente de Cheveux à l'once, à la livre ou en toute quantité à la convenance des acheteurs.
159....RUE DU CANAL....159
12 déc.—1m.

MEUBLES. MEUBLES. CHAS. RAYMOND.

27 rue Bienville, entre les rues de Chartres et Decatur.
A CONSTAMMENT en magasin un assortiment général de beaux meubles et de meubles ordinaires qu'il vend à très bas prix. Je saisis cette occasion pour remercier mes patrons et le public en général de l'appui qu'ils m'ont donné et dont je leur demande la continuation. 15déc—3m

Louisiana Mirror Manufacturing Co.

GLACES de toutes qualités et dimensions faites sur ordre.
Glaces remises à neuf, cadres redorés, etc., à prix modérés.
No 78 rue Baronne, coin Union.
15 déc—3m

Pension privée.

MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Toulouse, coin Royale, au-dessus du magasin Moreau. 24 nov

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de grocerie et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
1er déc 78—1 an

LE PALAIS —DES— MEUBLES —DE— JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR,
Etabli en 1840,

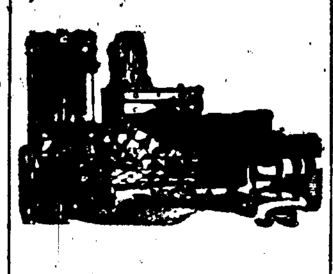

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de
MEUBLES DE SALON,
de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie,
qui aient jamais été offerts sur ce marché
ET A DES PRIX
TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI REDUITS.

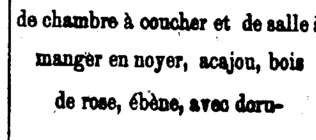

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

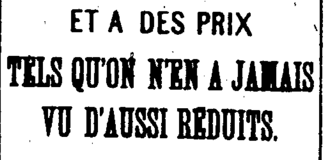

Grand assortiment de
Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.
Matériaux tous de choix et travail garanti.

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.
Grand choix de
GLACES
du dernier genre.
Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.
—AUSSI—
Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à
TRÈS BAS PRIX.
Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.
VENEZ TOUS.
JOS. B. HUBBARD,
129 & RAMPART, coin PERDIDO.
27 nov—

L. S. L.

"THE OLD RELIABLE."
DANS SA DIXIÈME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

—
PAS D'ESCOMPTE !
—
Pas d'ajournement !
—
Tous les lots payés en plein !
—
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE !
—
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 14 JANV.. 1879.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE A.
GROS LOT :
$30,000,
1857 LOTS !
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400 !
Le tirage commencera positivement à dix heures du matin
AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 14 JANV. 1879.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire !
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS

1 Lot de....	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de....	10,000.....	10,000
1 Lot de....	5,000.....	5,000
2 Lots de...	2,500.....	5,000
5 Lots d ...	1,000.....	5,000
20 Lots d ...	500.....	10,000
100 Lots d ...	100.....	10,000
200 Lots de...	50.....	10,000
500 Lots de...	20.....	10,000
1,000 Lots de...	10.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf chiffres restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf chiffres restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf chiffres restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à......	$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
S'adresser au Lock Box 692
New Orleans Post Office.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du
Mardi, 14 Janvier 1879.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne
Toute lettre sans réponse signifie un refus.

OFFICIEL.

NOTICE
Département des Améliorations.
Hotel de Ville, } Nlle-Orléans, 18 déc. 1878. }
L'attention des négociants, des artisans, des constructeurs et du public en général est particulièrement appelée sur l'ordonnance suivante—No 4767, (Séries administratives) dont les clauses seront rigoureusement mises à exécution :
J. D. HOUSTON,
Administrateur des Améliorations.

Mairie de la Nlle-Orléans, } Hôtel de Ville, 17 déc. 1878. }
(No 4797—Séries administratives.)

Ordonnance pour empêcher l'obstruction des rues, rigoles, banquettes et autres lieux publics ; fixer les pénalités pour la violation de cette ordonnance et prescrire le devoir des employés du département des améliorations et de la police Crescent City en ce qui concerne sa mise à exécution.

Section 1.—Il est ordonné par le Conseil de ville de la Nouvelle-Orléans qu'à partir du 18 décembre 1878, il sera interdit à toute personne d'encombrer ou obstruer aucune des rues, rigoles, routes publiques, aucun terrains publics, places publiques, lieux publics ou promenades, banquettes ou trottoirs de la ville, par le dépôt dans ces endroits ou sur ces lieux de boîtes, balles, boucauts, barils, ou marchandises, matières ou articles quelconques, excepté pendant le temps strictement nécessaire pour charger ou décharger ces mêmes articles. Il ne sera pas non plus permis de placarder des annonces contre les barrières, les maisons, ou de les attacher à des poteaux de tente sur les banquettes, de manière à obstruer ou à défigurer les trottoirs et si la personne qui en est chargée, après avoir été prévenue par l'administrateur des améliorations, ou une personne députée pour le représenter, néglige de faire enlever les dites obstructions, dans le délai fixé par la dite notification, alors il sera du devoir du surintendant ou de l'inspecteur de Ward, sous la direction de l'administrateur des améliorations, de faire des affidavits contre la personne ainsi coupable de délit, devant le recorder du District dans la juridiction duquel l'offense a été commise, et sur preuve, cette personne sera condamnée à une amende de vingt-cinq dollars au plus et de dix dollars au moins, et à défaut de payement de la dite amende, à un emprisonnement de trente jours au plus et de cinq jours au moins.

Sec. 2—Il est ordonné, en outre, que les obstructions dont il s'agit dans la section 1, quand le propriétaire est en défaut, et qu'on ne peut trouver le propriétaire, seront enlevées par les employés du département des améliorations, dûment députés dans ce but, et transportées aux épaves publiques ou dans un entrepôt public du district où l'obstruction peut être en contravention avec cette ordonnance, et si la propriété n'est pas identifiée ou réclamée dans un délai de cinq jours il sera du devoir de l'administrateur de police de l'annoncer et de la vendre, d'après les formes prescrites dans les cas où il s'agit d'animaux égarés, de véhicules, etc., et tous les frais encourus seront payés par le propriétaire ou les propriétaires des dites obstructions, ou par l'administrateur de police avec les sommes provenant des ventes.

Sec. 3—Il est ordonné en outre, qu'à partir du 18 décembre 1878, il sera interdit aux entrepreneurs, aux propriétaires, constructeurs, contracteurs ou à toute personne, dans le cas de construction ou d'érection de bâtisses dans les limites de la ville, de déposer aucuns matériaux nécessaires pour l'érection de ces bâtisses de manière à occuper plus d'un tiers de la largeur de la rue et plus d'une moitié de la largeur de la banquette, du côté le plus près de la bâtisse à construire ou à réparer ; et dans tous les cas le constructeur, le propriétaire ou le contracteur, avant de déposer ces matériaux sur la portion de la rue, suivant l'autorisation accordée par cette section sera obligé de construire un pont sur la rigole de manière à ne pas empêcher l'écoulement de l'eau ou le nettoyage facile de la rigole. Si la personne violant les clauses de cette section, après avoir été prévenue par l'administrateur des améliorations ou son représentant, néglige de faire enlever les obstructions dans le délai désigné dans la dite notification alors il sera du devoir du surintendant ou de l'inspecteur du ward, sous la direction de l'administrateur des améliorations de faire des affidavits contre les personnes coupables de ces délits devant le recorder du district dans la juridiction duquel l'offense a été commise et sur preuve les dits contrevenants seront condamnés à une amende de vingt-cinq dollars au plus et dix dollars au moins et à défaut de paiement de la dite amende, à un emprisonnement de trente jours au plus et de cinq jours au moins.

Sec. 4—Il est de plus ordonné etc. Que les obstructions dont il est question dans la section 9 quand le propriétaire est en défaut et toute obstruction pour laquelle on ne trouvera ni propriétaire ni réclamant, seront enlevées par les employés du département des améliorations, délégués à cet effet, et transportées aux épaves publiques ou à un entrepôt public du district où se trouveront les dites obstructions contrairement à cette ordonnance, et si la propriété n'est pas identifiée et réclamée dans les cinq jours qui suivent l'administrateur devra la vendre après avis donné comme il est statué pour le cas des animaux égarés, véhicules, etc., et que toutes les dépenses encourues pour le dit transfert seront payées par les propriétaires des dites obstructions ou par l'administrateur de police sur le produit de la vente.

Sec. 5—Il est de plus ordonné &c. Que si un entrepreneur constructeur ou propriétaire qui en élevant ou en réparant une bâtisse dépose des pierres, des briques, du mortier, du déblai dans la rue ou sur le trottoir, néglige de les enlever après avoir été averti de le faire par l'administrateur des améliorations, ou par une personne désignée pour le représenter, alors le surintendant ou inspecteur du ward devra, sous la direction de l'administrateur des améliorations faire des affidavits contre les délinquants devant le recorder du district dans la juridiction duquel la contravention aura été commise, et, sur conviction, les dits délinquants seront condamnés à une amende qui ne dépassera pas vingt-cinq dollars et qui ne sera pas au dessous de dix dollars et à défaut de paiement de la dite amende à l'emprisonnement pour une période qui ne dépassera pas 30 jours et ne sera pas au dessous de cinq jours.

Sec. 6.—Il est de plus ordonné, etc. Que les obstructions dont il est question dans la section 5, lorsque le propriétaire est en défaut ou en l'absence de propriétaire ou de réclamant, seront transférées par des employés du département des améliorations autorisés à le faire, à une rue qui aura besoin de réparations et où les matériaux pourront servir à combler des creux, ou autrement seront transportées au dépôt ordinaire.

Sec. 7.—Il est de plus ordonné etc. Qu'il sera du devoir des membres du Crescent City Police d'informer par l'entremise de leurs officiers au département des améliorations toutes les violations des sections précédentes.

Sec. 8.—Il est de plus ordonné etc. Que toutes les ordonnances ou parties d'ordonnances contraires à la présente sont abrogées.

Adoptée par le Conseil de la Ville de la Nlle-Orléans, le 17 décembre 1878.
Oui—MM. Behan, Chevalley, Glynn, Houston, Isaacson, Marks, Mealle.
I. W. PATTON,
Maire.
Pour copie conforme :
ROBT. C. WOOD, secrétaire. 19 déc—5t

Département des Améliorations.

Salle No 16.
Hotel de Ville, } Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1878. }
Avis spécial.
Le public est particulièrement invité à lire l'ordonnance suivante, No 4,788 (série administrative) dont les clauses seront rigoureusement mises à exécution.
Le public est invité également à rapporter à ce département tous les délits de ses employés dans l'accomplissement de leurs devoirs.
J. D. HOUSTON
Administrateur des améliorations.

Mairie de la Nlle-Orléans, } Hotel de Ville, 12 décembre 1878. }
[No 4,788.—Séries administratives.]

Ordonnance pour pourvoir au nettoyage des rues, gouttières, etc., pour prescrire les devoirs des personnes qui tiennent maison et des tenanciers ou occupants ; fixer les pénalités pour la violation de cette ordonnance et prescrire les devoirs des employés du département des améliorations et de la police Crescent City attachée à l'exécution de cette ordonnance.

SECTION 1—Il est ordonné par le Conseil de ville de la Nlle Orléans, qu'à partir du 12 décembre 1878, il sera interdit à toutes personnes de garder ou déposer aucunes ordures, immondices, cendres, matières fécales ou offensives, aucune eau corrompue ou putride, ou des coquilles, du foin, de la paille, des rebuts de cuisine, papiers, végétaux ou une substance quelconque pouvant devenir offensive à l'odorat, dans une cour, un lot, une bâtisse, ou de jeter lesdites saletés sur les banquettes, dans les rigoles, rues, fossés, canaux ou de les faire jeter dans ces endroits par les domestiques ou membres de la famille. Que sur un avis donné par l'administrateur des améliorations ou par un de ses assistants et surveillants ou par un membre de la police "Crescent City" il sera du devoir des occupants ou des propriétaires des résidences, des magasins, offices, bâtisses ou lots devant lesquels ou sur lesquels lesdites matières pourront se trouver, de les enlever ou de les faire enlever immédiatement.

Sec. 2.—Il est ordonné en outre etc., qu'il sera du devoir des surintendants de Ward ou surveillants employés sous la direction de l'administrateur des améliorations et de tous les membres de la police "Crescent City" de faire, contre toute personne violant la section précédente, un affidavit devant le recorder du district dans la juridiction duquel l'offense a été commise, et sur preuve le coupable sera condamné à une amende de vingt-cinq piastres au plus et de dix piastres au moins et à défaut de paiement il subira un emprisonnement de 30 jours au plus et de cinq jours au moins.

Sec. 3.—Ordonné en outre qu'il sera du devoir des occupants de toutes les maisons de résidence, offices, magasins ou bâtisses de tout genre de mettre ou de faire mettre les rebus de cuisines, les immondices, les ordures, les cendres et toutes les autres substances mentionnées dans la section 1, vasentdes dites bâtisses, dans des baquets, boîtes, barils ou autres récipients convenables, de les faire déposer sur le côté extérieur de la banquette, de manière à ce que les charrettes d'ordures puissent les prendre facilement et que dorénavant ces dépôts ne seront pas fait avant trois heures ni après huit heures du matin et les récipients ne seront pas laissés sur les banquettes plus tard que 10 heures du matin. Toute personne violant la dite section sera passible d'une amende de $25 au plus et de $5 au moins, et à défaut de paiement de la dite amende d'un emprisonnement de 30 jours au plus et de 5 jours au moins, la dite amende ou le dit emprisonnement devant être imposé par le recorder du district dans la juridiction duquel l'offense est commise.

Sec. 4.—Il est ordonné en outre, etc. Qu'il sera du devoir de tous les membres de la police "Crescent City" d'exécuter toutes les sections de cette ordonnance, et d'arrêter immédiatement, toutes les personnes surprises à la violer.

Sec. 5.—Ordonné en outre, que toutes les ordonnances ou parties d'ordonnances en conflit avec la présente soient rappelées.

Adopté par le Conseil de la ville de la Nlle-Orléans, le 10 décembre 1878.
Oui—Behan, Chevalley, Glynn, Houston, Isaacson, Marks, Mealle.
I. W. PATTON, Maire.
Pour copie conforme :
ROBT. C. WOOD, Secrétaire. 14 déc—10f

NOUVELLES INVENTIONS.

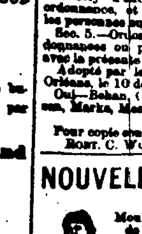

Moulin rotatoire à farine perfection de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie.
Envoyez $1 pour échantillons et poste.
Conditions spéciales pour les agents.
REYNOLDS & ARMSTRONG,
Rue Baronne 90.

FOURS.
Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer ; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.
A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné.
FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles ; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre ; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.
CLOCHES ELECTRIQUES.—Point de fils cachés ou de crans si sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner.
JAMES H. REYNOLDS,
90............Rue Baronne............90
Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vaches laitières et Chevaux.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46, rue Royale.—JEUDI 26 décembre, à 11 heures il sera vendu aux écuries de JULES BARGUSSE No 150 rue Indépendance, entre Girod et St. Jean Baptiste
16 Magnifiques vaches du Kentucky avec leur veaux.
2 Magnifiques chevaux, le tout débarqué hier du steamer Gold Dust, de St. Louis.
Conditions—La moitié comptant ; la balance à trois mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et sur place. 24 déc—

VENTE RENVOYEE,
DIAMANTS ! DIAMANTS !
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau No 46 rue Royale. MARDI, 24 décembre 1878, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 46 rue Royale, entre Douane et Bienville, pour racheter un gage particulier—
Boucles d'oreilles en diamants, Epingles, Bagues, Boutons, monture en diamants, pierres précieuses et autres pierres du dernier style et monture.
Conditions—Comptant. 18déc—

DIAMANTS,
Montres en or, et montres en argent,
Instruments de musique,
Pendules françaises, anglaises et Yankee,
Toute espèce de bijoux riches,
Chaines de montre en or et en argent,
Fusils et révolvers,
Cannes et lorgnettes,
Linge de corps pour dames et pour messieurs.
D'autres articles dont l'énumération serait trop longue.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale.—LUNDI, 23 décembre, et les jours suivants, à 10 heures, il sera vendu au bureau de prêts sur gages de Joe. Anglade, au coin des rues Bourbon et Conti, tous les gages forfaits, lesquels se composent en partie, des articles ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
N. B.—Chaque article offert sera vendu sans égard au montant prêté. 21déc—

PAR ALBERT PAUL.

GRANDE VENTE A L'ENCAN
au coin des rues Douane et Remparts.
PAR ALBERT PAUL & CO., Encanteur—
La meilleure occasion qui ait jamais été offerte pour assurer de grande et bons marchés.
La première grande vente aux enchères publiques de ce bureau de prêts sur gage depuis longtemps établi et si bien achalandé au coin des rues REMPARTS et DOUANE
consistant en riches et élégantes bagues montées avec diamants, boucles d'oreilles, épinglettes, boutons de chemise, croix, etc., etc., collection précieuse de montres d'or solide pour dames et messieurs, de chaines d'or de tous les genres pour dames et messieurs, un beau lot d'argenterie, un magnifique piano de Stuttgart. Beaux ornements de bronze, boîtes à musique, pendules, fusils, pistolets, miroirs, 300 poupées toute habillées et autres articles trop nombreux pour être mentionnés.
La vente, qui a commencé samedi, 21 décembre, continuera AUJOURD'HUI 24 et de jour en jour jusqu'à ce qu'elle soit terminée, de 10 heures et demie du matin à 1 heure de l'après-midi, et reprenant à 3 heures et demie au
BUREAU DE PRÊTS,
au coin des rues
REMPARTS et DOUANE.
23 déc—1f

PAR C. E. GIRARDEY.

DROGUISTES, ATTENTION !
ANNONCE JUDICIAIRE.
L'établissement populaire de feu Max Vilter, ci-devant, celui du Dr Oscar Czarnowski, en face du marché Poydras, pour clore la succession.
PAR C. E. GIRARDEY Encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp SAMEDI 28 décembre 1878 à midi précis, sur les lieux No 205 rue Poydras il sera vendu aux enchères publiques pour clore la succession—
Le contenu entier et le bail non expiré du populaire établissement d'affaires de feu Max Vilter. Le magasin brillamment arrangé, avec installations et garnitures et complet assortiment de remèdes des plus purs d'Amérique ou de l'étranger, drogues, articles de fantaisie, laboratoire etc.
La clientèle est nombreuse et les affaires domicilées sont considérables. Pour un droguiste pratique c'est une occasion de fortune certaine.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets avec garantie et 8 pour cent portant intérêt au taux de 8 p c par an du jour de la vente jusqu'à paiement final. 1 déc—au 28d

Charbons ! Charbons !

Avis spécial.
Bureau de charbon St. Bernard.
Nouvelle-Orléans 16 Septembre 1878.
JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants :
Le charbon St. Bernard à 45c le baril.
Le charbon Pittsburg à 50c le baril.
Livré à domicile.
W. S. CAMPBELL
16 sept— Agent.

Charbon - - Pittsburg - - Charbon.
W. G. COYLE & CO.
35............CARONDELET............35
COIN GRAVIER.
COAL CHARBON PITTSBURG ET CANNEL DE LA VIRGINIE.
—AUSSI—
Anthracite en blocs, et en morceaux de la grosseur d'un œuf ou d'une châtaigne.
Livré aux plus bas prix du marché.
28 Nov—3m

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbons
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
COAL COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.
Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry à l'extrémité de la rue des Champs Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 1er sept—4m

COAL ! COAL !
HEBRARD & ROCA,
MARCHANDS de CHARBON
Pittsburg, Anthracite et Cannel,
COAL Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.
Se rappelant à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leur tordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option.
7 juil—6m D M J

COAL. CHARBON.
COAL CHS GAULON, marchand de charbon de Pittsburgh, Anthracite et Cannel, office 34 Carondelet près Gravier. Branche 120 Passage de la Bourse et dépôt coin Moreau et Champs Elysées.—Ayant toujours plusieurs chalands et barges du meilleur charbon de Pittsburg, offre à vendre aux planteurs, en haut du fleuve comme en bas, par n'importe quelle quantité au plus bas prix du marché. Les détaillants et les familles de la ville sont priés de laisser leurs ordres à un des endroits ci-dessus désignés. Toutes les personnes qui laisseront leurs ordres aux prix d'aujourd'hui, recevront leur charbon sur demande sans augmentation de prix pendant l'hiver.
29 oct—3 m—D. Mar. J.

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17............RUE BARONNE............17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.
20 jan—1an

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine : Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.
L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de
L'EUCALYPTUS BITTERS.
Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on pouvait tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.
Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.
Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre une foule de maladies.
Dépôt général : BURKE & THOMPSON, No 66 RUE TCHOUPITOULAS N. O.
19 mai78—1an

Banque du Peuple.—Nouvelle-Orléans, le 17 décembre 1878.—Le 16 courant, à une élection par les actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, directeurs pour l'année 1879 :

F. JAUFFROID,	A. SOCOLA
JOSEPH DAVID,	LEOPOLD SCHEUER,
E. K. CONVERSE,	J. J. REISS,
JOHN BRUNASO,	U. MARINONI.
FÉLIX LEGENDRE,	

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. U. MARINONI a été ré-élu président, à l'unanimité.
19 déc—5f E. LANDRY, Caissier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.

Vins, Liqueurs, &c., pour les jours de Fêtes.
PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MARDI, 24 décembre 1878, à 11 heures et demie du matin, au magasin No 46 rue South Peters, coin Natchez—
Champagnes, Santernes, Maraschinner, Malaga, Catawba, Rusling, Vins, Cocktails, &c.
Conditions—Comptant. 21déc—

3000 SACS DE BURLAPS.
PAR D. E. MORPHY & SON.—D. E. MORPHY, Encanteur. — Il sera vendu MARDI, 24 décembre 1878, à 10 heures et demie du matin, dans la salle d'encan Nos. 108 et 110 rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra.
3 Balles contenant chacune 1000 sacs de Burlaps.
Conditions—Comptant. 24 déc—

PAR VINCENT & CO.

Habillements pour la saison. Linge fait pour hommes. Chapeaux de casimir et de laine.
PAR VINCENT & CO., rue de la Douane, 62, 64 et 66.—MARDI, 24 décembre 1878, à 10 heures, il sera vendu un assortiment choisi des articles ci-dessus.
ET
dans le magasin attenant, le même jour,
800 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins.
ET
VENDREDI, 27 décembre, à 10 heures—
Marchandises sèches, étrangères et américaines. Manteaux pour femmes, Châles et Nubias, etc.
22déc—

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR.

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ A L'ENCAN.
La salle de la Parfaite Union avec de grands terrains.
Rue des Remparts,
Entre les rues Dumaine et St. Philippe.
A de longs termes de crédit.
PAR HOEY, MACON & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau rue Carondelet No 11—SAMEDI, 11 janvier 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, il sera vendu aux enchères publiques—
Cette magnifique propriété connue comme la salle de la Parfaite Union située dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St. Philippe, Dumaine, et mesurant en pieds américains 112 pieds de face à la rue des Remparts et 212 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne inférieure et 142 pieds 8 pouces et 1 ligne en largeur dans le fond.
Les améliorations comprennent un édifice à deux étages, vaste et substantiellement construit, avec une façade ornementale, ayant quelque 15 chambres, salles, vestibules, barroom, sans compter la grande salle de bal ou de concert, loge, anti chambre et réfectoire. Sur le derrière, il y a un cottage en briques à 1 étage avec 4 chambres et cabinet avec un hangar couvert en ardoises.
Avec quelques faibles dépenses on pourrait faire de cette propriété l'établissement le plus complet pour une académie ou pour diverses sociétés en égard à son point central, dans une des plus belles parties de cette superbe avenue, la rue des Remparts, et dans la position la plus convenable au dessous de la rue du Canal
Conditions —Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1, 2 et 3 ans avec intérêt à huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, et avec toutes les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire.
8déc—15,22,29 déc et 2,4janv au11

ANNUAL STATEMENT.

—OF THE—
New Orleans Insurance Company.
Up to December 31, 1877.
ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums........	$[illegible],881 02	
Marine Premiums........	84,632 48	
River Premiums........	[illegible],246 04	
Total Premiums....		$390,759 44
Less—		
Premiums on expired risks........	$ 86,057 86	
Return Premiums........	12,190 18	
Reinsurances........	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums........		$261,768 73
Add interest and salvages........		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses	$68,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	$98,460 70
Rebate on 15 per cent	46,499 04	
General expenses........	34,214 46	
State and city taxes and license........	10,242 70	
Board of Underwriters........	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877........		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss........	$6,606 28	
Dividend June 30 1877	$25,000 00	
Dividend December 31, 1877........	25,000 00	50,000 00
Balance........		909 56 109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank........	$ 58,065 76	
Real Estate........	118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols........	195,390 43	
Bills receivable for premiums........	11,429 38	
First mortgage notes and pledge notes........	166,322 84	
Premiums in course of collection........	70,210 94	619,695 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES President,
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the usual annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS :

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carriere,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
B. Fatjo	Pierre Poesy,
A. Schreiber,	Jules Tuyes.

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA
Crescent Mutual Insurance Company.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.
LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..	$140,751 16	
Primes maritimes..	56,729 15	
Primes de rivières..	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins ristournes et primes rendues........		$228,281 22
Pertes payées et estimées, savoir :		
Pertes d'incendie..	$44,424 27	
Pertes maritimes..	12,199 00	
Pertes de rivières..	40,635 96	
		97,259 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc........	21,629 90	
		37,661 48
Profits bruts........		$94,010 61
La Compagnie possède l'actif suivant :		
Billets à recevoir..	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques.....	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande..	$70,315 35	
Argent........	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville........		83,117 20
Actions de banques et autres........		59,186 63
Propriétés foncières........		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account........		33,992 10
Total de l'actif........		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Maron,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hornsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno M. Parker.

24 mai—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 22 Déc. 1878.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Bellas Mons, géomètre	Lagnens B
Billiand André	Lefou Jules
Bonnous Joseph	Montalbono Antonine
Busas Filippo	Marlin Louis Philippe
Chol A	Perevaux Vital
Conrad A	Ragusa Giuseppe
Cuny Mons	Rogé Jean
Delhau Léon	Rodriguez Maize
Dessommes A	Remy José
Duchein Alcide	Ste Cruz Mademoiselle
Grillat Charles	Sato Giuseppe
Illich Speridione	Thenaux Pierr
Lamasou Mathieu	Tavegue
	Woeske Mons